



Le 28 mai 2020

Communiqué de presse

Régis LIGIER réélu maire de Maîche pour un deuxième mandat

C'est au cours de la séance d'installation du 27 mai que le Conseil Municipal a réélu Régis LIGIER au poste de Maire. Lors de sa première prise de parole, il a souhaité tout naturellement adresser des remerciements.

Tout d'abord aux électeurs, qui, à plus de 51 %, se sont déplacés pour voter le 15 mars alors que la crise du covid-19 s'installait. Aux électeurs encore qui ont voté pour sa liste «Maîche, le défi», reconnaissant ainsi l'action politique menée pendant le mandat précédent et le bilan de son équipe. Aux maîchoises et maîchois toujours qui lui renouvellent leur confiance pour engager le programme d'actions annoncé pour les 6 années à venir.



Ses remerciements sont aussi allés à ses anciens colistiers qui l'ont accompagné dans cette belle aventure débutée en 2014. Il confie d'ailleurs «qu'il se revoit en 2014 dans cette même salle et qu'il n'en menait pas large».

Enfin, il a tenu à remercier les agents municipaux pour leur dévouement, leur disponibilité et leur professionnalisme.

Le temps de l'élection est maintenant passé. Il sera, comme il l'a toujours été, le maire de tous les maîchois. Il invite les 5 conseillers municipaux d'opposition à travailler dans une réflexion constructive, ajoutant qu'il est normal de ne pas toujours être d'accord. Mais il souhaite que les relations se fassent dans un cadre tolérant et respectueux des opinions de chacun.

Il s'adresse ensuite aux nouveaux conseillers municipaux : **«J'aimerais vous rappeler que cette fonction impose des devoirs. Soyons-en dignes, soyons respectueux et tolérants envers tous, soyons disponibles et défendons les intérêts de notre commune avec force.»**

Pour conclure son intervention, il redit sa fierté d'être le maire de la belle ville de Maîche. Chacun pourra compter sur lui pour servir la population et pour que Maîche reste une ville dynamique, animée et dans laquelle il fait bon vivre.

./.

Dans cette belle aventure, il pourra s'appuyer sur ses 6 adjoints et ses 2 conseillers municipaux délégués :

- Constant CUCHE, 1^{er} Adjoint délégué aux finances et personnel communal, sécurité, cimetière
- Véronique SALVI, 2^{ème} Adjointe déléguée à la jeunesse, vie scolaire, familiale et sociale
- Jean-Michel FEUVRIER, 3^{ème} Adjoint délégué aux infrastructures, voirie, urbanisme et affaires foncières, forêt
- Sandrine LEPEME, 4^{ème} Adjointe déléguée à l'environnement qualité de vie
- Guillaume NICOD, 5^{ème} Adjoint délégué à la vie associative et affaires culturelles (bibliothèque, jumelage...)
- Véronique TATU, 6^{ème} Adjointe déléguée à l'attractivité du territoire (vie économique, camping, fêtes et cérémonies)
- Alain BERTIN, Conseiller municipal délégué -> Grands événements, Supports aux Adjoint(e)s en charge de l'organisation d'événements d'ampleur (Carnaval, Fête de la musique, Freedom Beach, etc...) et de la vie économique
- Céline BARTHOULOT, Conseillère municipale déléguée à Affaires courantes, Support aux Adjoint(e)s en charge de l'organisation d'événements courants (Repas des Anciens, Colis de Noël, Nettoyage de Printemps, Fête des voisins, etc...)



Contact Presse
Direction Générale – Mairie de Maïche
03 81 64 03 01